

SOMMAIRE

Edito

La MUSO, un outil pour encourager l'entraide dans les communautés frontalières

Chiffres clés

Renforcement des capacités

Protection des mineurs

Haïti migration : faits saillants

Le saviez-vous ?

À venir



La MUSO, un outil pour encourager l'entraide dans les communautés frontalières

La Mutuelle de Solidarité (MUSO) est un système de financement populaire qui favorise le développement économique et social des communautés. C'est un outil solidaire capable de répondre aux problèmes d'inaccessibilité au crédit au taux abordable auxquels font face les populations les plus démunies, notamment celles des zones rurales.

La MUSO est basée sur une relation de confiance entre un groupe de dix (10) à vingt-cinq (25) personnes résidant dans une même localité. Ces personnes partagent les mêmes intérêts et objectifs afin de créer une activité financière axée sur la solidarité et la vie associative.

Il existe 3 caisses à l'intérieur de la MUSO. La caisse verte dite caisse d'affaires. C'est une caisse de crédit accessible à tous les membres. La caisse rouge dite caisse de secours, elle est alimentée par leurs cotisations des membres. Pour mobiliser des fonds ou prêts collectifs auprès d'autres institutions financières ou non financières, cela se fait via la caisse bleue.

Le GARR a commencé avec cette expérience après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 surtout avec les réflexions sur les alternatives pour renforcer les communautés frontalières victimes du séisme. Aujourd'hui,

les initiatives se renforcent via le projet Fwontyè San fòs kote réalisé en partenariat avec Oxfam Italie et d'autres partenaires locaux tels que le Conseil national de financement populaire et la Chambre de métiers et d'artisanat d'Haïti (CMAH). Sur une période de trois ans, ce projet est financé par l'Union Européenne.

Actuellement, il existe 28 MUSO qui ont été créées dans les trois zones frontalières, notamment Ganthier, Ouanaminthe et Belladère. Sur ces 28 MUSO, 26 d'entre elles fonctionnent normalement. Elles se réunissent régulièrement, font les cotisations et donnent des prêts aux membres. Les deux autres ne fonctionnent pas pour des raisons diverses: manque de motivation, difficulté économique pour cotiser, etc. Dans ces groupes il y a cinq cent soixante et une (561) personnes dont quatre cent sept (407) femmes et cent cinquante-quatre (154) hommes qui ont été formées.

A Belladère, comme à Ouanaminthe, plusieurs membres ont déjà bénéficié de la solidarité des autres à travers leur MUSO pour s'acquitter des frais scolaires, sanitaires ou mortuaires. Les membres s'entraident en cas de difficulté en utilisant le fonds de la caisse rouge. ■

[Lire la suite](#)

Edito

Chers lecteurs, chères lectrices,

L'année 2018 se dessine avec de grandes préoccupations. L'une d'entre elle est la question de la dilapidation des fonds de Petrocaribe, devenue un dossier de plus en plus embarrassant pour nos dirigeants.

Les parents des 6 ressortissants haïtiens assassinés en moins de deux mois en République Dominicaine, dans leur quête de justice et réparation, continuent de se plaindre du manque d'assistance de la part des autorités haïtiennes. Deux de ces six cadavres gisent encore dans une morgue depuis plus d'un mois à Lascahobas. Et le train du rapatriement massif continue de rouler, avec toute sa kyrielle de violations des droits fondamentaux de nos compatriotes. Mais parallèlement, lors des visites et des cérémonies officielles, on fait l'éloge des bonnes relations existantes entre les deux pays qui partagent l'île.

Plus d'un dira que ce n'est pas le moment de discuter des lamentables conditions des migrants et migrants en territoire voisin, ni des flagrantes violations des droits humains commises dans les vagues de rapatriement ; et que ces dossiers ne peuvent être discutés n'importe où, ni n'importe comment. Mais qui décidera du moment opportun ? Quand va-t-il enfin arriver ? ■

Me. Saint-Pierre Beaubrun
Coordonnateur GARR



Rapatriements officiels par points frontaliers (février 2018*)

CHIFFRES CLÉS

Malpasse / Jimani

0

Cornillon / Grand -Bois

35

Belladère / Elias piña

1 612

Ouanaminthe / Dajabon

2 626

161 Retours spontanés dans la commune de Cornillon

16 Mineurs non accompagnés

*Données collectées par le GARR à la frontière ; les activités de monitoring conjoint supportées par l'OIM n'ont pas eu lieu depuis octobre 2017.

Renforcement des capacités

Séances de formation sur les MUSO et banques communautaires à Ganthier



À l'initiative du Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés(GARR), plus d'une soixantaine de leaders communautaires des communes frontalières de Ganthier, Belladère et Ouanaminthe ont été formés en Bank kominotè(BK) et Mutuelle de solidarité (MUSO) dans le cadre du projet Fwontyè san fòs kote (FSFK) financé par l'Union Européenne(UE). Une initiative qui vise à non seulement à créer un faisceau de mobilisateurs BK/MuSo capables de vulgariser les bienfaits des BK/MuSo, mais aussi à alimenter les vingt-huit (28) groupes MUSO déjà créés dans le cadre du projet co-exécuté par plusieurs partenaires dont Oxfam et la Chambre de métiers et d'artisanat d'Haïti(CMAH) avec l'appui des formateurs du Konsèy nasyonal finansman popilè (KNFP).

En attente de leurs parchemins la semaine prochaine, les participants n'ont

pas caché leur satisfaction. À en croire le directeur Jean Rodrigue Cadet et le pasteur Jean Abel Béleus, respectivement gestionnaire et éducateur de formation, cette session de formation leur a permis de saisir en un temps record des notions clés en matière de crédit et de comptabilité financière. L'une des deux formatrices, la représentante de KNFP, Ismène Paul a plaidé en faveur d'une reconnaissance légale des Mutuelles de solidarité en Haïti. Actuellement il existe environ 5000 MUSO recensées sur tout le territoire national. ■

Protection des mineurs

Protection des Mineurs Non-Accompagnés MNA, une priorité pour le GARR



« Les acteurs de protection face aux conséquences des rapatriements à la frontière »

Des représentantes et représentants d'institutions travaillant dans le domaine de la migration ainsi que des autorités

locales ont pris part à cette activité. Les sujets abordés sont, entre autres, regard analytique sur la migration haïtiano-dominicaine, rapatriement et violation des droits humains, situation des enfants non accompagnés sur la frontière, difficultés rencontrées et rôles des acteurs

Lors des rapatriements, il a été constaté différentes violations liées à la séparation des familles principalement au niveau des différents points frontaliers. Les mineurs non accompagnés subissent les mêmes mauvais traitements que les adultes rapatriés des centres de détention où ils passent plus de 24 heures sans nourriture et aucun service hygiénique.

Agés entre 11 et 17 ans viennent, les mineurs non accompagnés en majeure partie, du département du Plateau central, de l'Ouest, du Nord et de l'Artibonite (Nord). La plupart d'entre eux ont émigré en passant par des champs de canne sans documents d'identité. D'autres ont été confiés par leurs parents à des passeurs, avec grands risques d'être victimes d'abus, de discriminations et du racisme.

1,795 mineurs non accompagnés ont été rapatriés pour l'année 2017 dans les différents points frontaliers des dix départements géographiques d'Haïti. ■

Haiti migration : faits saillants

Des bénéficiaires de TPS haïtiens et salvadoriens poursuivent l'administration Trump



Huit détenteurs du Statut de Protection Temporaire (TPS) de nationalité haïtienne et salvadorienne ont intenté un procès contre l'Administration Trump. Ils soutiennent que la décision de mettre fin au TPS était fondée sur le racisme et la discrimination, a rapporté le journal américain Miami Herald. Selon eux, l'Administration Trump viole les droits constitutionnels des bénéficiaires.

En effet, le 22 février 2018, Centro Presente, une organisation communautaire qui défend les bénéficiaires du TPS au Massachusetts, s'est jointe à la plainte déposée par les bénéficiaires du programme à la Cour du District américain à Boston. Le procès a été intenté par le Comité des avocats pour les droits civils et la justice économique qui, auparavant, contestait la constitutionnalité de l'ordre exécutif de l'Administration Trump... [Lire la suite](#)

Deux ressortissants haïtiens assassinés à l'arme blanche en territoire dominicain

Deux frères haïtiens identifiés sous les noms de Sonel et Raoul Oslin, respectivement âgés de 23 et 29 ans, ont été tués à l'arme blanche par des civils dominicains à San Juan, une province de la République Dominicaine, le 2 février 2018.

Les victimes, originaires de Petit-Fond, 1ère section de Lascahobas (Centre), ont quitté Haïti le 30 janvier 2018 pour aller chercher du travail en territoire voisin. Elles étaient accompagnées de Tibois Pierre, un passeur de nationalité

Les funérailles du migrant haïtien Jodesty Prucien célébrées en République Dominicaine



Les funérailles de Jodesty Prucien, 39 ans, ont été célébrées, le 19 février 2018, en République dominicaine. La victime, originaire d'Anse-à-Veau, département de Nippes d'Haïti a été assassinée à l'arme blanche dans sa maison à Los Morenos, une localité de Villa Mella, municipalité située au Nord de Santo Domingo.

En effet, le 15 décembre 2017, le migrant haïtien avait été attaqué par un groupe de cambrioleurs dominicains qui avaient investi son domicile. Ces derniers avaient emporté plus de 5 mille pesos et 2 téléphones portables. Selon les propos du frère de la victime, Janel Prucien, les malfrats ont été relâchés seulement quelques jours après leur arrestation.

Le dimanche 18 février 2018, aux environs de 5 heures du matin, Jodesty Prucien avait été victime d'une nouvelle attaque de la part de 2 voleurs dominicains tandis qu'il se trouvait... [Lire la suite](#)

haïtienne qu'ils ont payé pour leur faciliter le voyage, a rapporté Adjanithe Jean-Pierre, animatrice du GARR basée dans cette commune frontalière.

Sonel Oslin, père d'un enfant et Raoul Oslin allaient être attaqués à l'arme blanche à Juanito, une localité située à San Juan, République Dominicaine. Le passeur a eu le temps de s'enfuir, a indiqué la même source.

Selon les témoignages, les civils dominicains qui ont commis l'acte barbare à l'encontre des Haïtiens leur ont réclamé de l'argent avant de les assassiner. [Lire la suite](#)

Une fillette de 10 ans violée par son père quadragénaire à Lascahobas



Dieubon Saintor, un quadragénaire, est détenu dans un centre carcéral à Mirebalais, une commune du département du Centre d'Haïti. Le ressortissant haïtien est accusé de viol sur sa fillette âgée de 10 ans. Cet acte répréhensible s'est produit le 19 janvier 2018 à Beaudouin, une localité de Juampa située dans la 2ème section communale de Lascahobas. [Lire la suite](#)

LE SAVIEZ VOUS ?

- Dans le cadre du projet « San Fòs Kote » 26 sur 28 groupes de mutuelles solidarités créés (MUSO) fonctionnent normalement.
- Pour le mois de février, le GARR a accordé une assistance directe à 200 personnes en termes d'alimentation, hébergements, transport, appui médical, appui psychosocial.
- 8 mineurs non accompagnés ont été transférés au centre de Lascahobas.

A venir

Célébration de la journée internationale de la femme

